



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **JEUDI VINGT SIX FEVRIER**
Présents : **14** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : **16** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
Votants : **15** sous la **présidence de Vincent BARRAUD**, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **20 février 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absent(s) : AUDEBERT Délizia

Absent(s) ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 15 voix
...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

DE 008-2026/02-001 ARRÊT DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

Le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 29 janvier 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, voix 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- ***ARRETE*** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 29 janvier 2026 sans modification.



Pour extrait conforme

Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD